

Réponse à l'appel à initiatives

« Les enjeux de la coordination nationale
Ecole et cinéma – Collège au cinéma »

Table des matières

3

Contexte

4

Enjeux

4

Objectifs

6

Gouvernance

7

Perspectives

8

Annexes



| CONTEXTE

Le 14 septembre 2017, l'Éducation Artistique et culturelle (EAC) a fait l'objet d'une communication présentée par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse afin d'en faire une priorité et d'irriguer, à terme, 100% des territoires et de toucher 100% des publics scolarisés.

Un an après cette annonce, le 17 septembre 2018, le ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont présenté un plan d'action commun afin de permettre à tous les jeunes de bénéficier d'un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité, de 3 à 18 ans. Tous les niveaux sont sollicités et des plans d'action sont définis pour chaque cycle scolaire (primaire, collège, lycée) ainsi que pour tous les temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

L'objectif 100 % EAC doit se traduire pour chaque jeune par un ou plusieurs projets avec des structures culturelles. En juin 2019, tous les établissements scolaires devraient bénéficier d'un partenariat avec une structure culturelle, quel que soit le domaine culturel.

Les dispositifs École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma proposent aux élèves, accompagnés de leurs enseignants, de découvrir au minimum trois œuvres cinématographiques chaque année lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ces dispositifs

reposent sur des partenariats avec une pluralité d'acteurs : les enseignants, les salles de cinéma, les coordinations régionales et/ou locales qui en assurent le fonctionnement, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels qui participent à leur financement.

Suite à un large processus de concertation avec l'ensemble des professionnels, et en étroite concertation avec le CNC et le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), l'association Passeurs d'images a été créée en 2017 et est présidée par Laurent Cantet ([Cf. Annexe 7, page 28](#)).

L'association assure, notamment, la coordination nationale du dispositif Passeurs d'images qui rassemble ses publics autour d'actions territoriales qui privilégient leur participation active, l'articulation entre le « voir » et le « faire », entre diffusion et pratique, et qui évoluent au fil des innovations technologiques.

Implanté sur tous les territoires de métropole et d'outre-mer, le dispositif est porté par des coordinations régionales (dont onze Pôles régionaux d'éducation aux images) qui, pour beaucoup, assurent également la coordination des dispositifs scolaires ([Cf. Annexe 8, page 29](#)). Enfin, si le dispositif s'est affirmé comme ayant vocation à mener des actions sur le hors-temps scolaire, des actions sont aussi conduites sur le temps scolaire.

| ENJEUX

Afin de proposer à chaque jeune un parcours d'éducation aux images, le présent appel à initiatives nous donne l'opportunité de proposer un plan d'action ambitieux sur trois ans (2019-2021) avec la création, dès janvier 2019, d'une agence nationale de l'éducation aux images.

L'Agence aurait notamment pour missions d'assurer la coordination des dispositifs scolaire et hors-temps scolaire, de produire ce qui manque et peut être utile à tous afin d'atteindre le 100 % EAC.

L'Agence aurait pour vocation de faire converger les actions de l'État relatives à l'éducation aux images. Elle offrirait à l'ensemble des professionnels impliqués un accès simplifié et direct aux politiques en matière d'éducation aux images, en fédérant les partenaires publics et privés.

Passeurs d'images se propose de mobiliser son réseau de partenaires associatifs présent sur l'ensemble du territoire afin de démultiplier les

pratiques artistiques et culturelles et atteindre le 100 % EAC ([Cf. Annexe 6, page 22](#)).

En résonance avec les axes prioritaires de son projet associatif, Passeurs d'images souhaite structurer ce plan d'action en partenariat étroit avec les réseaux de salles de cinéma et les pôles régionaux d'éducation aux images.

Depuis sa création, l'association a œuvré en la matière. A titre d'exemple, s'agissant du premier volet, après avoir organisé un temps fort en juin 2018 au Cinéma des cinéastes, Passeurs d'images, en partenariat avec la *Cinétek*, co-fondée par Laurent Cantet, proposera une première action expérimentale à l'occasion de la *Fête du cinéma* à destination des publics scolaires et extra-scolaires. S'agissant du second volet, l'association, à l'invitation des Pôles régionaux d'éducation aux images, proposera conjointement un séminaire de travail sur les pratiques innovantes et organisera en co-production avec l'association Sauve qui peut le court-métrage ses premières rencontres nationales lors du Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand en février 2019.

| OBJECTIFS

Afin d'**assurer une mission de centre de ressources**, il s'agit d'apporter conseil et expertise aux professionnels impliqués, d'accompagner et de qualifier leurs actions au bénéfice des publics cibles.

Afin d'**assurer une mission de mise en réseaux**, il s'agit de fédérer et d'animer le réseau des professionnels des dispositifs dans le but de mutualiser, capitaliser et d'essaimer les bonnes pratiques au bénéfice des publics cibles.

Afin de mener à bien les missions exprimées dans l'appel à initiatives, l'association Passeurs d'images se propose notamment :

S'agissant de la gouvernance et la mise en œuvre des dispositifs :

D'inscrire son action dans le cadre de la *Charte de l'éducation au cinéma* et le *Guide des bonnes pratiques* en cours d'élaboration par le CNC et ses partenaires.

S'agissant de l'innovation dans l'éducation aux images :

D'élargir l'objet de son fonds d'innovation et de son fonds de dotation à l'ensemble des actions conduites dans le domaine de l'éducation aux images. Ces outils ont pour objectif de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques au bénéfice des publics cibles. S'agissant du fonds de dotation, cet outil permettra de mobiliser des ressources privées au bénéfice des actions conduites auprès des publics jeunes.

S'agissant de la production et la diffusion de ressources et d'outils pédagogiques :

D'élargir le périmètre de sa plate-forme d'éducation aux images en cours d'élaboration en mutualisant et en capitalisant les ressources produites par *Nanouk* et *Transmettre le cinéma* et en étroite collaboration avec *le Fil des images* ([Cf. Annexe 5, page 13](#)).

S'agissant de la formation des formateurs :

De proposer des formations conjointes basées sur la pratique pour aller vers la théorie. Les formations proposées débuteraient par des *workshops* où les participants expérimenteraient une pratique artistique et où tous se retrouveraient, quel que soit leur statut. Commencer par pratiquer avant d'entamer une réflexion plus théorique change le rapport entre les participants, donne l'occasion d'aborder la rencontre différemment et ouvre les champs des possibles sur la pertinence du travail en collectif. Dès lors, les participants ne sont pas catalogués sur leurs étiquettes professionnelles, ils sont simplement des êtres humains qui se rencontrent sur une pratique commune. Pratiquer offre aussi l'opportunité aux professionnels d'expérimenter et, ensuite, d'analyser ce que les publics traversent dans le cadre de l'expérience artistique.

À travers ces formations dispensées, il s'agirait, notamment, de travailler la dimension transversale de l'EAC.

L'EAC a toujours fait l'objet d'enseignements fondamentaux, avec notamment les cours d'Arts plastiques et les cours d'éducation musicale. Néanmoins, elle n'est pas toujours incluse dans les programmes des matières principales et sa dimension transversale est relativement peu

exploitée. Pourtant, des supports pédagogiques liés à l'EAC pourraient constituer d'excellents vecteurs d'approfondissement concernant certaines disciplines. Insérer des notions et des supports d'EAC au sein de matières fondamentales pourrait être un moyen de remobiliser et remotiver les élèves autour de disciplines qu'ils peuvent parfois rejeter. Cela les aiderait aussi à ouvrir chez eux des perspectives d'activités et de projets à mener sur le hors-temps scolaire, qui leur permettraient d'asseoir et développer de façon personnelle des apprentissages scolaires.

S'agissant de l'évaluation des actions :

De mesurer l'impact des dispositifs d'éducation aux images sur les jeunes, un partenariat avec le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) et la Direction de l'éducation, de la prospective et de la performance (DEPP) pourrait être développé. Il s'agira de réfléchir conjointement sur ce qu'il convient de mesurer en terme d'impact.

À titre d'exemples, pourraient être mesurés : l'apport cognitif, le climat scolaire, les compétences artistiques, l'évolution des pratiques culturelles.

S'agissant de la valorisation des actions :

D'organiser un « Mois de l'éducation aux images » ([Cf. Annexe 6, page 23](#)). Cette manifestation pourrait être envisagée comme un festival et s'inscrirait au sein de la programmation des centres culturels, sociaux, éducatifs mais surtout en prenant appui sur les salles de cinéma et leurs ressources. Seraient notamment données à voir les productions réalisées au sein des ateliers afin d'optimiser la visibilité des dispositifs.

| GOUVERNANCE

Il s'agit que la gouvernance de l'association traduise le sens, les enjeux et les objectifs du projet associatif de la structure administrative. L'association Passeurs d'images se propose de faire évoluer sa dénomination sociale, son objet et sa gouvernance en fédérant l'ensemble des professionnels impliqués et, notamment, les réseaux de salles de cinéma et les pôles régionaux d'éducation aux images ([Cf. Annexe 2, page 10](#)).

| PLAN DE FINANCEMENT

[Cf. Annexe 4, page 12](#)

L'objectif est d'hybrider, à moyen-terme, les ressources de l'association et de ne pas dépasser le seuil des 65 % de financements publics sur la part du budget total.

Par ailleurs, l'association se propose de développer, en tant que tête de réseau, des partenariats avec des organismes privés afin de lancer des appels à projets dans le domaine de l'éducation aux images.

Enfin, comme mentionné précédemment, l'association se propose d'élargir l'objet de son fonds de dotation à l'ensemble des actions conduites dans le domaine de l'éducation aux images.

Un fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, créé par une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, pour une durée déterminée ou indéterminée. Le fonds réalise une œuvre ou une mission d'intérêt général ou bien aide un autre organisme à but non lucratif à accomplir une œuvre ou une mission d'intérêt général en lui accordant des financements.

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration qui comprend au moins 3 membres nommés, la 1^{ère} fois, par le fondateur. Les statuts fixent la composition et les conditions de nomination et de renouvellement du conseil d'administration.

Le fonds de dotation pourra être opérateur

Il pourra organiser lui-même des activités entrant dans le cadre de son objet.

Le fonds de dotation pourra être redistributeur

Il pourra financer les activités entrant dans son objet et réalisées par d'autres organismes d'intérêt général.

PERSPECTIVES À COURT TERME

Si l'association Passeurs d'images venait à être lauréate du présent appel à initiatives, elle se propose, dès qu'elle en sera informée, d'adresser un courrier à l'attention de l'ensemble des coordinateurs d'École et cinéma et de Collège au cinéma afin de les informer de la démarche et des axes prioritaires du plan d'action.

Afin que le projet associatif porté soit efficient et opérant, Passeurs d'images se propose d'appliquer la démarche qui a conduit à la création de l'association : construire un projet qui parte des besoins et des attentes des acteurs de l'ensemble des territoires avec deux maîtres mots : horizontalité et transversalité.

Passeurs d'images a prévu d'organiser au cours du premier trimestre 2019 une journée de formation qui prenne appui sur l'*Atelier Cinéma*. Dès l'origine,

l'association avait fait part de son souhait que les publics cibles de cette journée soient composés de professionnels qui interviennent auprès de l'ensemble des publics jeunes. Cette journée de formation pourrait constituer une porte d'entrée afin d'organiser en amont ou en aval des ateliers participatifs pour les coordinateurs des deux dispositifs autour de la démarche projet du plan d'action. Cette démarche faciliterait l'adhésion et l'appropriation par l'ensemble des acteurs du projet associatif.

Enfin, dans le cadre de la reprise d'École et cinéma, il sera proposé prioritairement, sur la base du projet adopté, de reprendre dès janvier 2019 les salariés d'Enfants de cinéma selon les modalités de la convention collective de l'animation.

PERSPECTIVES À MOYEN TERME

Afin d'inscrire politiquement cette démarche, et dans le prolongement du travail entrepris par les DRAC, il serait pertinent de s'appuyer sur des plans régionaux d'éducation aux images qui pourraient être aussi inscrits dans les nouvelles conventions CNC-Etat-Régions (2020-2022) afin de rendre plus efficaces les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales, la société civile

et les entreprises qui contribuent à développer l'éducation aux images.

Enfin, au regard de l'évaluation de la conduite du projet associatif, une évolution de la forme juridique pourrait être envisagée et tendre, à terme, vers la création d'un EPCC ou d'un GIP.

Annexes

9

ANNEXE 1

Plan d'action sur 3 ans
Retroplanning général

10

ANNEXE 2

Gouvernance de l'association

11

ANNEXE 3

Proposition d'organigramme

12

ANNEXE 4

Plan de financement 2019 - 2021

13

ANNEXE 5

Plate-forme d'éducation aux images

23

ANNEXE 6

Parcours d'éducation aux images et sensibilisation culturelle
Pistes de réflexion

28

ANNEXE 7

L'Association Passeurs d'images

29

ANNEXE 8

Structures portant le dispositif Passeurs d'images et des dispositifs
d'éducation à l'image sur temps scolaire

ANNEXE N°1

Plan d'action sur 3 ans Rétro-planning général

Janvier 2019 : Création de l'Agence nationale de l'éducation aux images

- Assemblée générale extraordinaire de Passeurs d'images. Cette assemblée générale aurait pour objectif de modifier les statuts de l'association Passeurs d'images dans leur dénomination sociale, leur objet et leur gouvernance selon la proposition figurant en [annexe 2](#) (page 10).
- Reprise des coordinations École et cinéma et Collège au cinéma.

Juin 2019 : Lancement officiel de l'Agence nationale de l'éducation aux images

- Afin de capitaliser sur le partenariat étroit développé avec les réseaux de salles de cinéma, l'Agence pourrait être lancée en juin 2019 lors de la « Fête du cinéma ». Ce lancement donnerait aussi l'occasion de célébrer les 30 ans de Collège au cinéma.

Décembre 2019

- Lancement de l'étude d'impact sur le portage par la nouvelle coordination nationale d'École et cinéma et de Collège au cinéma.

Avril 2020

- Remise du rapport sur l'étude d'impact sur le portage par la nouvelle coordination nationale d'École et cinéma et de Collège au cinéma.
- Étude sur le portage de la coordination Lycéens et apprentis au cinéma par la nouvelle structure.

Septembre 2020

- Remise du rapport de l'étude sur le portage de la coordination Lycéens et apprentis au cinéma par la nouvelle structure.
- Reprise progressive de la coordination Lycéens et apprentis au cinéma.

Mai 2021

- Lancement de l'étude d'impact sur le portage par la nouvelle coordination nationale de Lycéens et apprentis au cinéma.

Juin 2021

- Remise du rapport sur l'étude d'impact sur le portage par la nouvelle coordination nationale de Lycéens et apprentis au cinéma.

ANNEXE N°2

Gouvernance de l'association

Composition de l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale pourrait être composée de 5 collèges :

- Collège des personnes qualifiées ;
- Collège des structures portant des dispositifs scolaires et hors-temps scolaires ;
- Collège des structures nationales ;
- Collège des Fédérations et réseaux de salles de cinéma ;
- Collège des collectivités territoriales

Composition du Conseil d'administration

L'association pourrait être administrée par un Conseil d'administration composé de 24 membres éligibles, avec voix délibérative, selon la répartition suivante :

- Premier collège : collège des personnes qualifiées
- Deuxième collège : collège des structures portant des dispositifs scolaires et hors- temps scolaires
- Troisième collège : collège des structures nationales
- Quatrième collège : collège des Fédérations et réseaux de salles de cinéma
- Cinquième : collège des collectivités territoriales

Premier collège : 4 sièges

Les personnalités qualifiées sont des personnes physiques reconnues pour leur compétence professionnelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel, et dans les secteurs ayant un lien avec les missions poursuivies par l'association.

Chaque partenaire institutionnel (CNC, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ministère de la Culture, CGET...) pourrait proposer une personne qualifiée au Conseil d'administration.

Deuxième collège : 12 sièges

Les coordinations régionales sont des personnes morales qui développent et portent des dispositifs et des actions d'éducation à l'image.

Parmi ces coordinations :

- 6 sièges seraient réservés aux coordinations portant des dispositifs scolaires ;
- 6 sièges seraient réservés aux coordinations portant des dispositifs hors-temps scolaire.

Sur les 6 sièges réservés aux coordinations portant des dispositifs scolaires, 3 sièges seraient réservés aux Pôles régionaux d'éducation aux images.

Sur les 6 sièges réservés aux coordinations portant des dispositifs hors-temps scolaire, 3 sièges seraient réservés aux Pôles régionaux d'éducation aux images.

Sur les sièges réservés aux coordinations portant des dispositifs

scolaires, 2 sièges seraient réservés aux coordinations École et cinéma, 2 sièges seraient réservés à Collège au cinéma et, enfin, 2 sièges seraient réservés à Lycéens et apprentis au cinéma.

Troisième collège : 3 sièges

Les structures œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'image sont des personnes morales reconnues pour leur compétence professionnelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel

Ce collège comprendrait des structures ou fédérations à vocation nationale telles que, à titre d'exemple, CANOPE, l'Agence du court-métrage ou encore le Forum des images et Images en bibliothèques.

Quatrième collège : 3 sièges

Les fédérations et réseaux de salle de cinéma sont des personnes morales reconnues pour leur compétence professionnelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel.

Ce collège comprendrait des structures comme la FNCF, l'AFCAE, l'ACID ou le GNCR.

Cinquième collège : 2 sièges

Composé des représentants des collectivités territoriales (régions, départements et grandes métropoles).

Création d'un comité de pilotage national stratégique

Outil d'orientation, d'appui et d'évaluation, il serait chargé de réfléchir à l'évolution des dispositifs et des actions d'éducation aux images ainsi qu'à leur adaptation aux besoins des territoires, notamment les plus fragiles.

Il pourrait être composé comme suit :

- Deux représentants du CNC
- Deux représentants du ministère de l'Éducation nationale (La direction générale de

l'enseignement scolaire - DGESCO - et Inspection)

- Un représentant du Haut Conseil de l'Éducation artistique et culturelle (HCEAC)
- Un représentant du ministère de la Culture (Département de l'éducation et du développement artistiques et culturels - DEDAC)
- Un représentant du CGET
- Un représentant des conseillers cinéma des DRAC
- Un représentant des conseillers EAC des DRAC

- Un représentant du ministère de la Justice (Protection judiciaire de la Jeunesse - PJJ)
- Des représentants des réseaux de salles de cinéma
- Des représentants des coordinations régionales
- Un représentant de l'Association des Régions de France (ARF)
- Un représentant de l'Assemblée des Départements de France (ADF)
- Un représentant de l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF)

ANNEXE N°3

Proposition d'organigramme

Cette proposition d'organigramme entre en résonance avec le rétro-planning proposé en [annexe 1 \(page 9\)](#)

Au 1^{er} janvier 2019

1 Délégué général
1 administrateur-trice
1 chargé-e de l'innovation et des pratiques expérimentales
1 chargé-e de l'éducation aux images
2 chargé-e-s de l'animation des dispositifs scolaires et hors-temps scolaire
1 chargé-e du développement des publics
1 chargé-e de communication et d'information
1 assistant-e de communication
1 assistant-e administratif-ve

Note : dans le cadre de la reprise d'École et cinéma, il sera proposé prioritairement, sur la base du projet adopté, de reprendre les salariés d'Enfants de cinéma selon les modalités de la convention collective de l'animation.

Afin que les salariés chargés de l'animation des dispositifs scolaires et hors-temps scolaire puissent disposer d'une connaissance de tous les dispositifs et, ainsi, accompagner l'ensemble des professionnels, il est proposé que chacun-e ait en charge l'animation de plusieurs régions.

Au 1^{er} janvier 2020

1 Délégué général
1 administrateur-trice
1 chargé-e de l'innovation et des pratiques expérimentales
1 chargé-e de l'éducation aux images
3 chargé-es de l'animation des dispositifs scolaires et hors-temps scolaire
1 chargé-e du développement des publics
1 chargé-e de communication et d'information
1 assistant-e de communication
1 assistant-e administratif

Note : dans le cadre la reprise progressive de Lycéens et apprentis au cinéma, un-e salarié-e serait engagé-e afin de mener à bien cette mission.

Au 1^{er} janvier 2021

1 Délégué général
1 administrateur-trice
1 chargé-e de l'innovation et des pratiques expérimentales
1 chargé-e de l'éducation aux images
4 chargé-e-s de l'animation des dispositifs scolaires et hors-temps scolaire
1 chargé-e du développement des publics
1 chargé-e de communication et d'information
1 chargé-e d'études et de prospective
1 assistant-e de communication
1 assistant-e administratif-ve

***Note :* en année pleine, deux chargé-e-s de mission s'occuperaient, respectivement, des dispositifs temps scolaire et hors-temps scolaire. Un-e chargé-e de mission aurait pour mission de conduire le volet « études et prospectives ».**

ANNEXE N°4

Plan de financement 2019-2021

RECETTES	2019	2020	2021
CNC - Coordination école et collège - Passeurs d'images	973 000	973 000	973 000
CNC - Coordination Lycées		13000	103000
Ministère de l'Éducation nationale	50000	50000	50000
Ministère de la Culture (Rencontres Écoles et Collège puis École-Collège-Lycéens)	25000	25 000	35000
CGET	140000	140 000	140 000
Ministère de la Culture (DCLV)	20 000	20 000	20 000
Ministère de la Justice (DCLV)	25 000	27000	27000
Financements privés		10 000	25000
TOTAL	1 233 000	1 258 000	1 373 000

DÉPENSES	2019	2020	2021
Rémunération brute du personnel et charges sociales	672 000	695000	810000
Formation professionnelle	6890	7200	8000
Médecine du travail	960	1056	1248
Complémentaire santé	7200	7920	9360
Titres de transport	826	913	1079
Titres restaurant	11000	12100	14300
Impôts et taxes	15600	17000	18000
Locations immobilières	54000	54600	55200
Fonds d'innovation	50000	50000	50000
Dotation Fonds de dotation	50000	50000	50000
Rencontres nationales éducation aux images	60000	60000	60000
Mois de l'éducation aux images	30000	30000	30000
Des cinés, la vie !	25000	28000	28000
Plate-forme d'éducation aux images	20000	20000	20000
Communication et valorisation	28000	25000	30000
Études et prospectives	18000	18500	19000
Étude d'impact École et Collège	18000		
Étude Lycéens		18000	
Achats	15 000	15 500	20 000
Autres services extérieurs	150524	147 211	148 813
TOTAL	1 233 000	1 258 000	1 373 000

ANNEXE N°5

Plate-forme numérique d'éducation aux images

I Contexte

Dans le cadre de son plan d'action, l'association a déjà travaillé à un cahier des charges visant à élaborer une plate-forme numérique dédiée à l'ensemble des temps scolaire, hors-temps scolaire et périscolaire.

La question de la transversalité des thématiques et de la diversité des publics nécessite d'envisager une nouvelle manière de communiquer, d'informer et de construire le réseau autour de l'éducation aux images.

I Enjeux

La question de la nécessité d'une plate-forme de mise réseau de l'ensemble des acteurs de l'éducation aux images ne semble plus se poser. Il est primordial pour un réseau d'une telle ampleur de se doter d'un tel outil en adoptant une **approche nouvelle encore non expérimentée, celle de la collaboration valorisée et de la mise à disposition par tous et pour tous.**

Les attentes sont multiples puisque le réseau a besoin de se doter d'un outil collaboratif de mise en réseau allant au-delà d'un simple support de communication ou d'information, ou d'une agrégation d'outils déjà existants ; un outil qui saura valoriser les productions et ressources de tout le réseau dans le but de favoriser la démocratisation et l'accès à tous aux pratiques et expériences du secteur.

En **mutualisant les ressources** - qu'elles soient pédagogiques, expérimentales, intellectuelles ou théoriques -, le réseau déjà dense de l'éducation aux images gagnera en lisibilité. **Pour ne prendre qu'un seul exemple: il existe plusieurs fiches**

pédagogiques du film Alien de Ridley Scott pour le même dispositif d'éducation aux images (Lycéens et apprentis en Auvergne Rhône-Alpes et Hauts-de-France). Cela n'induit ni la mutualisation par la mise en réseau, ni la valorisation d'un travail pourtant de qualité car chaque fiche est destinée à UN public D'UN département et n'est pas pensée dans le partage global.

Le but est d'éviter la déperdition des ressources en les valorisant. Cette mutualisation des ressources sera le vecteur primordial d'une **meilleure valorisation régionale** de chacun puisque tous s'intégreront à un réseau national d'envergure. Il s'agira de créer un **lien étroit avec le terrain** en mettant en valeur les réalisations des différents acteurs du dispositif, pour rendre palpables les actions menées. Cette mutualisation sera rendue possible par l'élaboration d'un réel espace de travail pour les coordinations en région : un espace privé qui sera la base de la mise en contenus des ressources et de leur partage (cf. page 20).

I Objectifs

Il s'agit :

- d'apporter des services et un espace collaboratif aux membres du réseau ;
- de mutualiser et d'essaimer les ressources produites par les acteurs du secteur afin de valoriser les productions de toutes les régions ;
- et de répondre à l'ambition de s'adresser à toutes les cibles concernées par le secteur de l'éducation aux images.

Cette mise en réseau ne peut se faire sans **créer des passerelles** avec l'ensemble des acteurs de l'éducation aux images, sans faire le lien entre le temps scolaire, le périscolaire et le hors-temps scolaire et sans décroisonner les dispositifs existants.

Ainsi il est nécessaire de repenser l'existant et de capitaliser les ressources de chacun des acteurs, et en premier lieu, celles de Nanouk et Transmettre le Cinéma.

I État de l'existant

Nous avons réfléchi à la manière la plus judicieuse, dans un premier temps, d'intégrer les plate-formes *Nanouk* et *Transmettre le Cinéma*. Un travail nécessaire dans l'ambition de mutualiser les ressources tout en veillant à ne pas dénaturer ces deux plate-formes mais au contraire à s'appuyer sur leurs expériences et expertises mutuelles.

Dès l'origine, il sera pertinent de penser à des synergies avec *le Fil des Images*, plate-forme du réseau des pôles régionaux d'éducation aux images et production de nombreuses ressources expérimentales et intellectuelles d'actualité, et, à terme avec *Ersilia* ou *Le Kinéscope*, outils pédagogiques précis à destination d'un public spécifique.

Nanouk Plate-forme pédagogique cinéma et enfance

Principaux apports

- Espace collaboratif de mise en réseau d'images de portfolio et d'images ricochet ;
- « Cinémalle » (affiches de films, photographies, portfolio, carte postale numérique) ;
- Rubrique « lettre aux enfants » ;
- Cahier de notes ;
- Analyses de séquences et promenades pédagogiques.

Limites

- Plate-forme qui, dans notre volonté de fédérer les réseaux et de décloisonner les temps scolaires et hors-temps scolaire, paraît restreindre les cibles.
- L'étoilement, cœur du projet de *Nanouk*, est difficile d'utilisation et ne contient qu'assez peu d'items. Il gagnerait à être étoffé et revisité dans son fonctionnement graphique.

La « Cinémalle » pourrait être repensée pour un public plus large que celui de l'enfance : l'ensemble des publics scolaires pourraient être très ouverts à une telle proposition ; leurs enseignants également. Cet outil aurait également intérêt à élargir son domaine d'expertise sur le terrain de séries afin, précisément, de toucher un public plus « âgé » que le public habituel de *Nanouk*.

Le principe des images-ricochet gagnerait quant à lui à élargir son champ d'application sur la pédagogie des images sur les réseaux sociaux, dans les médias... en confrontant différents types d'images « au scanner » de la réalité.

Ces nouveaux outils ainsi élaborés pourraient être de précieux instruments pédagogiques à destination de l'ensemble des publics. Ils doivent précisément être étudiés dans cette optique : que tous puissent avoir accès à ces expériences intelligibles d'où ils proviennent.

L'intégration de *Nanouk* à la plate-forme nationale est matérialisée par la couleur orange dans la proposition de pré-architecture (cf. page 17).

Transmettre le cinéma

Un site de ressources pour accompagner les dispositifs nationaux

Apports

- Beaucoup de ressources brutes exploitables (bandes annonces, entretiens avec des cinéastes, clés-thématiques...);
- Fiches techniques très complètes à destination de différents types de public (218 films et fiches correspondantes);
- 228 vidéos d'analyses fournies de séquences.

Limites

- Aucune entrée « privée » et donc aucun maillage réticulaire;
- Se présente comme un simple espace de stockage et ne parvient pas à valoriser ses contenus pourtant denses et de qualité;
- Aucune régionalisation des contenus et mise en commun des contenus. Les vidéos et films ne sont liés d'aucune façon et ne permettent pas d'effectuer une recherche efficace;
- Beaucoup de films se retrouvent dans différentes catégories. Le filtrage proposé pour la plate-forme numérique éviterait ce type de doublons.

Toutes ces données peuvent être facilement intégrables à une plate-forme élargie.

Ces atouts ne sont pas liés les uns aux autres, aucune ressource n'est régionalisée et aucune n'est exploitable pédagogiquement. La plate-forme viendrait largement mettre en valeur chacun des contenus existants en les faisant vivre avec d'autres contenus, en leur permettant un partage plus simple et en rendant leur accès plus facile.

L'intégration de *Transmettre le cinéma* à la plate-forme nationale est matérialisée par la couleur verte dans la proposition de pré-architecture (cf. page 18).

Le Fil des images

Réseau des pôles régionaux d'éducation aux images

Cette plate-forme propose des pistes de réflexion complètes sur les thèmes de l'éducation aux images et un panorama précis de l'actualité dans ce domaine. La synergie pourrait s'envisager sous forme de **partenariat**: nous partagerions des pratiques innovantes réussies et des expériences significatives; ils alimenteraient et densifieraient leurs publications.

D'autres partenariats intéressants pourraient être envisagés :

- avec *Les Décodeurs du Monde*, rubrique gérée par une dizaine de journalistes sur la version numérique du quotidien Le Monde et dont l'ambition est de vérifier des informations sur des sujets et supports divers (discours, déclarations, réseaux sociaux, médias);
- la plate-forme *Mubi*, qui propose une palette très large de films (Art et Essai, films oubliés, nouveautés, films chefs d'œuvre, films résonnant dans l'actualité...) en les publiant pendant un mois sur le principe du « un film d'auteur par jour ». La gratuité a déjà été réfléchi pour certains publics, notamment les étudiants.

I Perspectives

Afin de déployer une plate-forme qui tienne compte de la multiplicité des cibles, des intervenants, des domaines d'expertise et d'expérimentation, mais également des partenaires en jeu, **il convient de mettre un place une approche principalement régionalisée des contenus. La territorialisation des actions menées doit transparaître via une territorialisation de la**

plate-forme et de la mise en contenus afin de valoriser l'identité des territoires, leur dynamique et de valoriser leurs actions au niveau national.

La première lecture serait régionale, ensuite thématisée (Cinéma, Séries & TV, médias et réseaux sociaux, création numérique) et enfin appréhendée par tranches d'âge.

I Menus principaux et expériences utilisateurs

ACCUEIL

Carte de France cliquable par région à la manière du *Bon Coin* en pleine page avec apparition au supérieur des menus suivants afin de prendre en compte l'expérience utilisateur et de **se positionner d'emblée sur une échelle nationale d'ampleur territorialisée.**

L'AGENCE

Pour les institutionnels et partenaires, presse et grand public.

ACTUALITÉS DU RÉSEAU/ ACTUALITÉS GÉNÉRALES SUR LES GRANDES THÉMATIQUES

Pour le réseau des coordinations, les institutionnels et partenaires et le grand public.

ACTIONS EN RÉGIONS

Pour les institutionnels et partenaires.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour le réseau et les intervenants des secteurs concernés par les « Grandes Thématiques ».

RESSOURCES

Pour le réseau, les intervenants et le grand public.

RÉSEAU

Pour le réseau, les partenaires et institutionnels.

| Accueil de la plate-forme



L'AGENCE

ACTUALITÉS

ACTIONS
EN RÉGIONS

OUTILS
PÉDAGOGIQUES

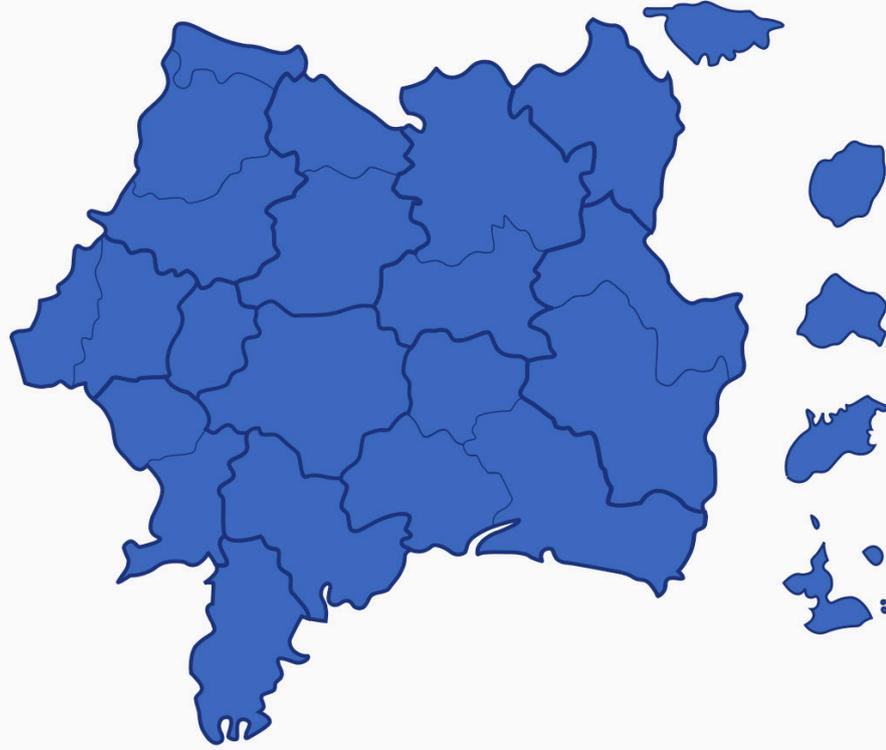
RESSOURCES

RÉSEAU

| Se connecter |



Auvergne-Rhône-Alpes
Bourgogne Franche Comté
Bretagne
Centre-Val-de-Loire
Grand-Est
Guadeloupe
Hauts-de-France
Île-de-France
Mayotte
Normandie
Nouvelle Aquitaine
Nouvelle Calédonie
Occitanie
Pays de Loire
Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Guyane
La Réunion
Martinique



L'AGENCE

- Organisation
- Gouvernance
- Partenaires
- Missions
- Contacts et implantations régionales
- Espace presse

ACTUALITÉS

- Actualités générales sur les Grandes Thématiques
- Actualités du réseau

ACTIONS EN RÉGIONS

entrée régionalisée

Mêmes entrées que les régions cliquables de la carte.

Puis onglets par thématiques dans chaque région .

OUTILS PÉDAGOGIQUES

entrée par tranches d'âges

Outils qui seront listés dans la partie «Actions en région»

Nous créons cette entrée pour toucher directement les personnes qui auraient besoin de ces outils sans passer par la case «régions» et auraient la volonté de ne pas régionaliser leur recherche

RESSOURCES

- Cinéma
- Séries & TV
- Médias et réseaux sociaux
- Création numérique

RÉSEAU

entrée thématisée

- Pôles régionaux d'éducation aux images
- Partenaires
- Autres plateformes d'éducation aux images
- réseau des salles
- ...

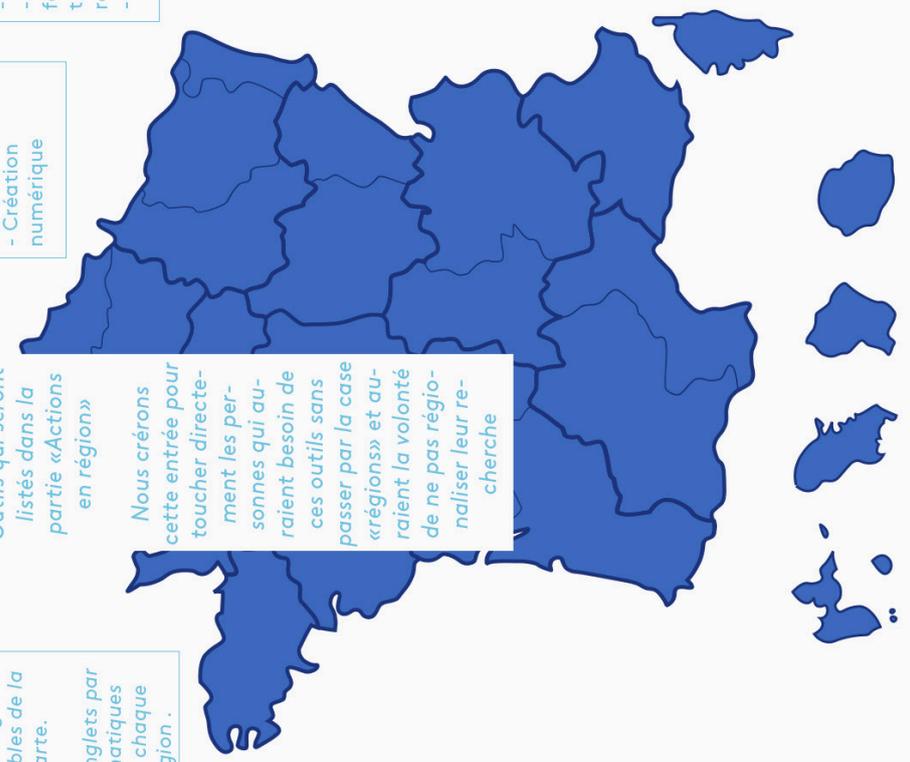
Se connecter

Accueil à l'espace privé

Q

Recherche générale sur toutes les régions avec des filtres précis

Filtres : régions, thématiques, âges, type de publics cibles, type d'ateliers, type de ressources (films, fiches, bandes-annonces...), noms d'intervenants, nom de réalisateurs, noms de films



Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne Franche Comté

Bretagne

Centre-Val-de-Loire

Grand-Est

Guadeloupe

Hauts-de-France

Île-de-France

Mayotte

Normandie

Nouvelle Aquitaine

Nouvelle Calédonie

Occitanie

Pays de Loire

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Guyane

La Réunion

Martinique

Espace public

L'AGENCE	GOUVERNANCE	PARTENAIRES	MISSIONS	CONTACTS & IMPLANTATIONS	ESPACE PRESSE
ORGANISATION					Bilan annuel Bilans régionaux Rapports d'activités Communiqués de presse Dossiers de presse

ACTUS DE L'ÉDUCATION AUX IMAGES	Partenariat Le Fil des Images
ACTUALITÉS GÉNÉRALES	ACTUALITÉS DU RÉSEAU (veille des actions et productions du réseau)
Cinéma	Ateliers innovants
Création numérique	Coups de projecteurs régionaux
Séries & tv	Rencontres nationales
Médias et réseaux sociaux	Publications d'articles du réseau en coopération avec le Fil des images
	Contributions spécifiques d'intervenants invités
	Portraits de Passeurs
	Coup de projecteurs sur des partenaires appels à projets
	Projets expérimentaux
	Agenda de l'actu et du réseau
	Intégration fil twitter
	Lien vers Instagram et Facebook

ACTIONS EN RÉGIONS				RÉGION 1			RÉGION 2...
				SÉRIES & TV	RÉSEAUX SOCIAUX	CRÉATION NUMÉRIQUE	IDEM
	CINÉMA						
DOCUMENTS	OUTILS PÉDAGOGIQUES	OUTILS JURIDIQUES ORGANISATIONNELS	RÉSEAU EN RÉGION ET EXPERTISE				
Fiches films	Analyses de séquences et analyses filmiques	Contrats et conventions	Partenaires (salles, communes, institutions culturelles...)				
Fiches réalisateurs	Images ricochets et une partie publique de la bande d'images	Droits à l'image	Contacts des coordinations en région				
Entretien cinéastes	Cinémaille	Droits musicaux					
Extraits de films	Glossaire thématisé de Nanouk	Actualité de la législation (drones, droit d'auteur...)					
Bande-annonce	Méthodologies						
Dictionnaire de l'analyse filmique sous forme de dictionnaires interactifs	Présentation de différents outils de montage et /ou réalisation (mash-up...)						
L'histoire des images	Lettres aux enfants ou adolescents						
	Cahier de notes						

Légende :
 Nanouk - orange
 Transmettre le Cinéma - vert
 Nanouk et Transmettre le cinéma - commun

| Espace privé

SE CONNECTER		ÉDITORIALISATION DE LA PAGE "RÉGION"	ESPACES DE TRAVAIL COLLABORATIFS	OUTILS DE COMMUNICATION	CAHIER DE NOTES
TÉLÉCHARGEMENT DE CONTENUS	BILANS				
Vidéos d'ateliers pour les retours d'expériences	Espace d'intégration pour les porteurs de projets	Toutes les coordinations de la même région éditorialisent la partie régionale correspondante	Groupes de travail des commissions et groupes de réflexion	Possibilité de préparer ses propres outils en intégrant ses informations dans des gabarits déterminés en fonction de la communication voulue	À destination des enseignants et porteurs de projets qui souhaiteraient monter des projets
Images pour nourrir la banque d'images interne et publique	Espace d'intégration pour les coordinations		Partage en interne de documents de travail	Possibilité de récupérer des documents de communication spécifique au réseau	Possibilité d'enregistrer dans un "panier" les contenus intéressants de la plateforme
Retour sur les actions			Commentaires		
			Rappels / Alertes		

Retroplanning de la plate-forme

JANVIER 2019

Création de l'Agence nationale de l'éducation aux images

À noter : comme évoqué en amont, Passeurs d'images a déjà construit un cahier des charges précis pour une plate-forme élargie ; ce qui permettrait de lancer un appel d'offres dès le mois de janvier 2019.

Janvier 2019 : lancement de l'appel d'offres

Février 2019 : choix du prestataire

Mars – septembre 2019 : élaboration de la plate-forme avec intégration des contenus hors temps scolaire et contenus *Nanouk*

Septembre 2019 – novembre 2019 : lancement de la première partie de la plate-forme et première implantation

AVRIL 2020

Étude portage Lycéens et apprentis au cinéma

Avril 2020 : évaluation et réflexion autour des contenus Lycéens et apprentis au cinéma au regard de l'intégration des contenus scolaires de l'année précédente

Septembre 2020 : intégration des contenus Lycéens et apprentis au cinéma

NOVEMBRE 2020

Reprise de la coordination Lycéens et apprentis au cinéma

Septembre 2020 : lancement de l'intégralité de la plate-forme

Novembre – décembre 2020 : évaluation de la plate-forme intégrale

Janvier 2021 : plate-forme opérationnelle

À noter : une plate-forme s'évalue selon l'expérience utilisateur. Elle s'évalue donc au quotidien. À ce titre, les dates mentionnées sont indicatives.

ANNEXE N°6

Parcours d'éducation aux images et de sensibilisation culturelle Pistes de réflexion

I Contexte

Dans le but de faire évoluer le dispositif en rapport avec les enjeux sociétaux actuels et la transformation observée des pratiques des publics, notamment adolescents, il s'agit de

créer des synergies entre les différents temps afin de proposer à chaque jeune un parcours d'éducation aux images.

I Enjeux

Afin de décloisonner les différents temps de vie des jeunes qui s'inscrivent dans des contextes différents, mais qui poursuivent des objectifs communs, comme par exemple la construction d'un regard critique ou le développement d'une conscience citoyenne, d'une sensibilité artistique, il serait pertinent d'imaginer des liens qui puissent articuler ces temps afin d'élaborer un parcours d'éducation aux images.

La construction de ce parcours d'éducation aux images est à élaborer en lien étroit avec les réseaux de salles de cinéma et l'ensemble des partenaires dont les établissements scolaires, les

structures culturelles et les autres équipements de proximité (Maisons de la Jeunesse et de la Culture, maisons de quartier, médiathèques, bibliothèques, etc.).

La notion de parcours est une entrée didactique qui permet de concevoir l'articulation des différents temps comme un trajet de réflexion et d'expérimentation qui ferait le lien entre les différents publics, les diverses tranches d'âges visées par les programmes et dispositifs d'éducation aux images, ainsi que les structures plurielles qui font vivre la culture au sein de l'espace social collectif.

I Objectifs

Les arts et la culture sont largement déployés dans le système scolaire, où les élèves sont confrontés à des œuvres artistiques, à des supports culturels, souvent utilisés comme des appuis pour étayer certaines disciplines vues en classe. Néanmoins, les pratiques observées des jeunes dans le cadre domestique tendent à se détacher de ce modèle et s'épanouissent à travers des usages personnels et singuliers, qui se déploient souvent autour du numérique, des nouvelles formes de création audiovisuelle (séries, jeux vidéo, clips, etc.) du web et des réseaux sociaux.

Afin d'élaborer un parcours d'éducation aux images, il s'agit de saisir les pratiques culturelles des jeunes afin de les faire résonner et de les mettre en relation avec les outils et les supports culturels que l'institution scolaire met à leur disposition au sein de la salle de classe. Ces parcours d'éducation aux images sont à construire avec les salles de cinéma qui s'imposent comme des espaces culturels de proximité fédérateurs à même de faire la jonction entre les différents temps.

Piste 1

Les programmes nationaux scolaires d'éducation au cinéma comme levier d'une articulation temps scolaire/hors temps scolaire

Cette première perspective pourrait être développée par les régions et faire l'objet d'appels à projets, soutenus et traités par des commissions régionales spécifiques, réunissant divers acteurs : les rectorats, les DRAC, la DGESCO, le réseau Canopé, les coordinateurs des dispositifs. Puisque les démarches d'éducation aux images se déploient dans l'articulation entre le Voir et le Faire, la réflexion et la pratique, il serait par exemple intéressant de proposer des ateliers en lien avec les images qui puissent venir compléter des animations et des débats qui ont déjà eu lieu autour des films proposés

dans les programmes des dispositifs nationaux scolaires, comme École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma. Pour cela, on peut imaginer un partenariat entre plusieurs classes, issues de divers territoires, suivant un programme scolaire d'éducation aux images et au cinéma, une structure culturelle de proximité et des intervenants extérieurs à l'établissement scolaire, qui pourraient animer un atelier de pratique liant les préceptes vus en classe et des pratiques plus personnelles, domestiques et hybrides.

Articulation temps scolaire-hors temps scolaire : enseignement primaire (niveau maternelle – école élémentaire)

EXEMPLE 1

À partir du film *La tortue rouge* (Michael Dudok de Wit, 2016), inscrit dans les catalogues des programmes d'éducation aux images en milieu scolaire, imaginer un atelier qui se déroulerait à la fois sur le temps scolaire et le hors temps scolaire. En classe, ce film pourrait servir de support pour aborder de nombreux sujets de société, touchant à des valeurs citoyennes (le respect de l'environnement, la notion de voyage, les liens familiaux, etc.). On peut aussi imaginer un atelier de création visuelle, se développant sur les horaires de cours (dessin, peinture, collage, photographie, etc.), permettant d'immerger les élèves dans l'atmosphère et les problématiques que le film soulève, tout en faisant le lien avec des préceptes vus en classe (art plastique, français, Éducation morale et civique (EMC), etc.). En parallèle, cet atelier initié sur le temps scolaire se poursuivrait sur le hors temps scolaire, en prenant place dans une structure culturelle de proximité et en mêlant différentes classes issues de divers niveaux (cycle 1, cycle 2, cycle 3). Au

sein de ce temps de loisir, on pourrait imaginer des ateliers de visionnage et de programmation autour de films similaires, sur le fond ou sur la forme, des ateliers de pratique (réalisation de courts métrages animés, création sur fond vert, atelier flip book, etc.). Le lien entre ces deux moments d'atelier serait matérialisé par une personne ressource qui interviendrait au sein de l'école et au sein de l'atelier hors temps scolaire, ainsi que par le film, qui serait le fil conducteur des activités et des débats initiés.

Cette articulation possible entre les dispositifs nationaux d'éducation aux images en temps scolaire et sur le hors temps scolaire peut s'appliquer à toutes les classes d'âge et donc à tous les programmes mis à disposition des enseignants (Maternelle et cinéma, École et cinéma, Collège au cinéma, Lycéens et apprentis au cinéma).

Articulation temps scolaire-hors temps scolaire : enseignement secondaire (niveau Collège)

EXEMPLE 1

À partir du programme de courts métrages suggérés pour l'année 2018/2019 sur le thème « D'ici et d'ailleurs », proposer aux élèves de réaliser eux-mêmes leur court métrage (fiction ou documentaire, docufiction/documenteur) à partir de leurs téléphones portables respectifs, en s'appuyant sur le thème du voyage, du parcours, « ici et là-bas ».

EXEMPLE 2

Travailler à partir du film des Gordon, *Rumba*, sur une dimension cinématographique que l'on n'exploite pas souvent dans les créations scolaires : le son. En effet, on porte souvent plus d'attention à l'image, que l'on apprend à construire et à décrypter, mais on oublie parfois l'importance et l'utilité du son, de la musique et du bruit au cinéma. Ici, l'idée serait d'enregistrer des bruitages, des sons, des musiques créées à partir d'instruments et d'objets du quotidien, de les enregistrer à partir des téléphones portables et ensuite de recréer une nouvelle ambiance sonore et musicale qui viendra jouer avec l'image et lui donner un autre sens, une autre identité. Cet atelier pourrait même déboucher sur la création d'un ciné-concert, performé à partir d'extraits de films et de fragments sonores enregistrés et filmé par certains élèves afin d'en imaginer une retranscription sur le net (Youtube, Vimeo, ou intégration dans un longform, un projet Wordpress, un Tumblr, etc.).

Articulation temps scolaire-hors temps scolaire : enseignement secondaire (niveau Lycée)

EXEMPLE 1

Imaginer un atelier de programmation à partir de l'un des films proposés dans le catalogue annuel 2018/2019 (exemple : *Psychose*, d'Alfred Hitchcock). Concevoir avec les élèves/participants une soirée de projections et d'ateliers à thèmes en lien avec le film et les aider dans l'organisation (partenariat avec une salle, trouver les films et obtenir les droits de diffusion, etc.). Les élèves devront eux-mêmes créer la communication autour de l'événement, avec l'aide par exemple du CDI ou du service de reprographie de l'établissement scolaire.

EXEMPLE 2

Travailler sur l'écriture de sketchs humoristiques courts qui jouent sur le comique de situation et de parole, le cliffhanger, en s'appuyant sur le film de Michel Hazanavicius, *OSS 117, Le Caire nid d'espions*. L'idée est de créer des liens discursifs, thématiques et esthétiques entre les sketchs afin de pouvoir penser ses réalisations sous le format audiovisuel de la web série et les mettre en ligne sur une plateforme de diffusion numérique (Youtube, Vimeo, etc.).

Ces ateliers pratiques viennent se joindre aux films des programmes et les complètent, permettent de continuer l'exercice du « Voir » et du « Comprendre » initié en classe par le « Faire », par la pratique.

Piste 2

L'insertion et l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux médias au sein des salles de cinéma

Un des enjeux majeurs est de remobiliser les jeunes afin qu'ils se rendent dans les salles de cinéma

I Les séries

Ci suivent quelques idées qui permettraient aux salles de cinéma de s'emparer de ce format et de le programmer afin d'attirer un nouveau type de public :

- Imaginer la projection de séries, ou bien d'épisodes pilotes d'une série, en avant-première ou en exclusivité.
- Concevoir un partenariat entre un réseau de salles et une société de production qui produirait une série diffusable exclusivement dans le réseau partenaire.
- Penser la projection d'épisodes de fin de séries avec un déroulement autre et une conclusion différente, uniquement visible au cinéma (une fin « première » de la série et une fin aléatoire, exclusivement produite pour être diffusée au cinéma).
- Diffuser l'épisode d'une série télévisuelle au même moment que sa diffusion à la télévision en y ajoutant une plus-value (ateliers, débats, rencontres, courts métrages en lien avec le thème de l'épisode, goodies, etc.).
- Faire dialoguer une série autour d'un cycle de projections de films (diffuser un épisode de la série et dans la même semaine, diffuser un film qui entre en résonance avec l'épisode et imaginer des tickets qui permettent d'accéder

aux deux événements).

- Programmer des soirées thématiques où deux épisodes de deux séries différentes sont mis en lien à travers le débat et la discussion.
- Organiser des ateliers d'écriture avec des scénaristes de séries professionnels. Par la suite, initier des ateliers de réalisation qui accompagnent ces ateliers d'écriture au sein des salles de cinéma, en collaboration avec des professionnels et des médiateurs.
- Utiliser le format série courte pour communiquer sur l'actualité et l'événementiel de la salle de cinéma, à diffuser sur les réseaux sociaux, les sites internet des structures, des établissements et réseaux partenaires : imaginer des petites vidéos courtes qui présentent l'actualité et la vie de la salle de cinéma chaque semaine afin d'attirer du public avec des médiums communicationnels plus attractifs et partageables par tous.
- Devenir un tremplin pour faire connaître des séries : faire un montage d'une heure trente de plusieurs épisodes d'une série pour donner envie au spectateur de la voir dans son entièreté.

I La réalité virtuelle

- Concevoir des ateliers de réalisation en réalité virtuelle (captation 360° interactif), des ateliers de sensibilisation à la réalité virtuelle
- Programmer des projections en réalité virtuelle
- Sensibiliser à la réalité virtuelle en expliquant ce que c'est, en la démocratisant, en la mettant à disposition

I La réalité mixte

- Programmer des séances de projections en réalité mixte (mélange de réalité virtuelle et de sensations physiques réelles)
- Concevoir des ateliers d'initiation à la réalité mixte

I La réalité augmentée

- Imaginer des parcours de cinéma en réalité augmentée
- Imaginer des projections itinérantes qui utilisent la réalité augmentée puis revenir à la salle de cinéma afin de débattre et d'échanger
- Concevoir des ateliers d'initiation à la réalité augmentée

I La 3D

- Imaginer des ateliers de création d'outils techniques pratiques, comme des lunettes 3D personnelles, avec lesquelles les gens voient un film après l'atelier et rentrent chez eux avec par la suite.
- Concevoir des ateliers d'initiation à la conception 3D

Piste 3

Sensibilisation, information, communication de l'établissement scolaire sur l'offre culturelle de sa ville, de son quartier

Afin de créer des liens entre les contenus appréhendés, étudiés en cours et les usages culturels développés par les jeunes en dehors des salles de classe, les établissements scolaires pourraient servir de relais d'information concernant l'action et l'événementiel culturels de la ville au sein desquels ils sont situés. Parler au sein de l'établissement scolaire de l'offre culturelle qui est destinée aux jeunes, en dehors du circuit scolaire, leur donnerait déjà un aperçu des possibilités qui leur sont proposées.

Une classe volontaire ou un groupe volontaire qui travaillerait au CDI pourrait créer une

page Facebook ou un compte Instagram qu'ils alimenteraient chaque semaine en proposant des articles, des reportages photographiques, des vidéos, du contenu en rapport avec cette offre culturelle externe à l'école.

À travers ces actions, il s'agit de mettre en lien des structures culturelles de proximité avec les établissements scolaires, en proposant plus de sorties thématiques qui rejoignent les sujets vus en cours, ou bien même en allant faire cours en dehors des salles de classe, par exemple dans la médiathèque la plus proche, afin d'utiliser leur matériel et leurs ressources.

Piste 4

Un moment fédérateur pour l'ensemble des acteurs : le Mois de l'éducation aux images

Cette manifestation pourrait être envisagée comme un festival et s'inscrirait au sein de la programmation des centres culturels, sociaux, éducatifs mais surtout en prenant appui sur les salles de cinéma et leurs ressources. **On pourrait imaginer quatre focus (un par semaine), qui s'intéresseraient tour à tour au cinéma et à l'audiovisuel, aux séries audiovisuelles, aux jeux vidéo et à la création numérique.**

L'idée serait de proposer des focus, par région, sur des actions innovantes menées autour de l'éducation aux images, des projets, des outils, des programmes, en faisant se rencontrer des jeunes et des professionnels de l'image œuvrant dans des domaines variés (réalisation, production, distribution, éducation, etc.).

Ce Mois de l'éducation aux images, pensé sous la forme d'un parcours, pourrait être coordonné dans chaque région par les pôles régionaux d'éducation aux images ou par l'ensemble des coordinateurs des dispositifs. À l'image du travail conduit par Images en bibliothèque pour le Mois du film documentaire, l'Agence nationale de l'éducation aux images assurerait la coordination nationale de l'évènement ainsi que l'organisation d'un festival national qui aurait pour objectif de valoriser les productions créées résultant des ateliers de pratique.

ANNEXE N°7

L'Association Passeurs d'images

L'association a pour objectifs de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent en direction des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones péri-urbaines et des zones des territoires

ruraux prioritaires ainsi que des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques (publics sous-main de justice, publics en situation de handicap, notamment).

Quels liens entre l'association Passeurs d'images et le dispositif Passeurs d'images ?

L'association assure la coordination nationale du dispositif Passeurs d'images. Passeurs d'Images, dispositif national d'éducation aux images, participe à l'application des politiques publiques et des initiatives privées concourant à l'éducation et à l'émancipation des citoyens.

S'inscrivant dans les conventions CNC-État-Région, le dispositif est porté par 25 coordinations

régionales sur l'ensemble du territoire national (métropole et Outre-Mer) et s'adresse prioritairement aux jeunes de 12 à 25 ans.

Dans un souci constant d'aménagement culturel du territoire, le dispositif Passeurs d'images représente 250 000 personnes touchées et plus de 2000 actions par an réparties sur plus de 600 communes.

I Nos actions

Centre de ressources

- Passeurs d'images répond aux sollicitations des membres de son réseau qui s'interrogent sur la faisabilité des projets qu'ils souhaitent développer ou qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leurs actions ;
- Passeurs d'images favorise les expérimentations initiées par les coordinations régionales du dispositif éponyme. L'association soutient chaque année des projets pilotes inter-régionaux conduits par au moins trois

Centre de mise en réseau

- Passeurs d'images organise les rencontres nationales du réseau afin de mutualiser et d'optimiser les projets et actions aux bénéfices des publics cibles ;
- Passeurs d'images organise un séminaire de travail annuel avec les coordinations régionales du dispositif éponyme, les conseillers cinéma et EAC des DRAC, les Délégués des préfets et les Conseillers cinéma des Conseils régionaux ;
- Passeurs d'images propose des modules de sensibilisation aux images à destination des relais des champs sociaux ;
- Passeurs d'images assure la coordination de l'opération Des cinés, la vie ! qui vise à

régions et, sur la base d'une évaluation, ayant vocation à être essayés sur l'ensemble du territoire ;

- Passeurs d'images lance biennuellement des recherches-actions et des études afin d'optimiser les modes d'actions des membres de son réseau ;
- Passeurs d'images établit chaque année une « liste plein-air » composée de films destinés à être diffusés pendant l'été dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

sensibiliser à l'éducation aux images les mineurs sous protection judiciaire de la jeunesse.

De nombreux projets sont en préparation, citons notamment :

- La création d'une plate-forme d'éducation ;
- La création d'un fonds de dotation d'éducation aux images. Le fonds de dotation sera opérateur (il pourra organiser lui-même des activités entrant dans le cadre de son objet) et redistributeur (il pourra financer les activités entrant dans son objet et réalisées par d'autres organismes d'intérêt général).

Nos soutiens

I

I Nos membres

ACAP, ACRIRA, ALCA, Agence du court-métrage, ARCADI, Atelier Vidéo et Multimédia Guyane, Cadice - Cine-Woulé Martinique, CICLIC, Fédération régionale des MJC Poitou-Charentes, Festival Premiers Plans, Hors-Cadre, Institut de l'image, le Récit, Ligue de l'enseignement - FOL Moselle, La Trame, Les Yeux Verts, Normandie Images, Sauve qui peut le court-métrage, Télé Centre Bernon, UDMJC 21, UFFEJ Bretagne, Zargano, Laurent Cantet.

L'association Passeurs d'images est soutenue par le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée), le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) et par les ministères de la Culture et de la Justice.

ANNEXE N°8

Structures qui portent le dispositif Passeurs d'images et des dispositifs d'éducation à l'image sur le temps scolaire

I École et Cinéma

(en vert, les coordinations départementales en 2016-2017, source Bilan Enfants du cinéma)

- Union Départementale des MJC de Côte d'Or
- UFFEJ Bretagne
- IRCI Franche-Comté (jusqu'à 2018)
- Normandie Images
- Les Yeux verts-Limousin (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne en 2017)
- Ligue de l'enseignement - FOL Moselle
- Le Récit-Alsace
- Télé Centre Bernon-Champagne Ardenne (formation des enseignants dans l'Aube)
- Pôle Image Maroni - Atelier Vidéo Multimédia - Guyane

I Collège et Cinéma

(en vert, les coordinations départementales en 2018-2019, source CNC 13/09/2018)

- UFFEJ Bretagne
- Normandie Images
- Ligue de l'enseignement - FOL Moselle
- Le Récit-Alsace Cinéma
- Télé Centre Bernon-Champagne Ardenne (formation des enseignants dans l'Aube et la Marne)
- Les Yeux verts-Limousin (Corrèze et Creuse, en 2017)
- Pôle Image Maroni - Atelier Vidéo Multimédia - Guyane
- Cadice Martinique

I Lycéens

- Sauve qui peut le court métrage Auvergne
- ACRIRA Rhône-Alpes
- Normandie Images
- CICLIC Centre Val de Loire
- Le Récit-Alsace
- Télé Centre Bernon-Champagne Ardenne
- ACAP-Picardie (pour Amiens)
- ALCA-Nouvelle Aquitaine
- Les Yeux verts-Limousin
- Premiers Plans Pays de la Loire
- Cadice Martinique
- Pôle Image Maroni - Atelier Vidéo Multimédia - Guyane



PASSEURS D'IMAGES